

## AG Comité de Défense des Hôpitaux Publics de Dole

### Rapport moral le 24/02/2020

Notre comité a maintenant presque un an d'existence et sa création en Mars 2019 coïncide avec une période de nouvelles mesures d'économies affaiblissant notre système de santé publique. La santé publique manque cruellement de moyens et son mode de gestion et d'administration mettent à mal l'exercice de ses missions.

Partout en France, dans les Hôpitaux publics, les services, les personnels se battent pour pouvoir continuer à effectuer correctement leur travail. Les services d'urgence sont le symbole de cette crise. Suite à la fermeture de maternités de proximité, des enfants naissent sur la route entre domicile et hôpital et cela pourrait être plus grave en cas de complications (Sur le secteur de Saint Claude, depuis un an, 4 bébés sont nés sur la route, heureusement hors circonstances météorologiques sévères qui auraient empêché l'envoi de secours médicaux)...

La situation à Dole n'est pas meilleure et elle risque de se dégrader dans les années à venir...

Depuis la mise en place de la loi Bachelot en 2009, l'offre de soins à **l'hôpital Pasteur** a été progressivement restreinte. Depuis 2014, les fermetures de services (Réanimation, 2<sup>ème</sup> ligne de SMUR la nuit), la disparition de plus de 70 lits d'hospitalisation dans les services, la suppression d'une centaine de postes ont participé à la dégradation du service public de santé à Dole. Au cours de cette dernière année les fermetures de lits et de postes se sont poursuivies - 14 suppressions de poste sont encore programmées. Et aujourd'hui la chirurgie conventionnelle est menacée...

Dans son rapport de juillet 2019, la Chambre régionale des comptes a pointé un certain nombre de dysfonctionnements de l'hôpital. La presse a notamment relayé le volume de l'activité libérale de certains praticiens et les primes indues perçues par trois principaux cadres de direction.

Elle évoque également la contradiction entre la baisse d'activités (fermeture de lits et de postes) entraînant une baisse des financements. Elle a estimé les travaux nécessaires à l'établissement à 30 millions d'euros.

Face à ces constats les personnels soignants, à Dole comme ailleurs, continuent avec compétence et dans des conditions de plus en plus difficiles à exercer leur mission. Qu'ils en soient ici remerciés.

Les citoyens que nous avons rencontrés lors de nos différentes actions sont généralement très content du service public hospitalier à Dole.

Lors de la conférence de presse du 20 Septembre 2019, nous avons présenté notre analyse de la loi de santé 2022 dite « loi Buzin » et exprimé notre inquiétude d'un futur déclassement de l'hôpital Pasteur en «Hôpital de proximité» c'est à dire un hôpital sans plateau technique, sans chirurgie conventionnelle et sans maternité.

Nous avons alerté la Presse, le 9 décembre 2019, sur le risque de lente disparition de la chirurgie conventionnelle à Dole. Celle-ci représente actuellement plus de 40 % de l'activité chirurgicale. Ce transfert progressif vers le CHU de Besançon envisagé par l'ARS n'a pas été démenti jusqu'à aujourd'hui... Ni l'A.R.S, ni le directeur de l'Hôpital de Dole, ni le Maire de Dole, président du conseil de surveillance n'ont en effet affirmé que la chirurgie conventionnelle serait maintenue à Dole avec les moyens nécessaires à son fonctionnement.

## AG Comité de Défense des Hôpitaux Publics de Dole

### Rapport moral le 24/02/2020

Le 28 Février 2020, à l'Assemblée Nationale, le député du bassin dolois, M Sermier, a adressé une question orale à la ministre de la Santé, pour savoir si la chirurgie conventionnelle risquait d'être supprimée à l'hôpital Pasteur de Dole. Dans sa réponse le représentant du gouvernement parle du développement de la chirurgie ambulatoire sans dire un mot de la chirurgie conventionnelle. Sans avoir eu de réponse à sa question le député de Dole en conclut qu'il n'y a donc aucun risque pour l'avenir de la chirurgie conventionnelle à l'hôpital Pasteur. Vous pouvez voir la vidéo sur notre site.

Le maire de Dole déclare « ne pas être informé d'un tel scénario » sans toutefois pouvoir certifier qu'il n'existe pas. Pour lui, les responsables sont « les patients qui sont de plus en plus nombreux à se rendre dans les cliniques privées ou les CHU de Dijon et Besançon plutôt que vers l'hôpital local ».

Nous aimerions pourtant, comme sur d'autres territoires, trouver nos élus à nos côtés. Je pense que certains élus à Dole n'ont pas compris que l'engagement et les actions de notre Comité de défense procèdent de l'intérêt général. Nous nous battons pour le maintien et l'amélioration du service public de santé et pour répondre aux besoins de la population du bassin dolois. Comment en effet faut-il interpréter le refus opposé par la mairie à notre association de participation à la fête des associations ou encore l'interdiction d'installer un stand pour une action de sensibilisation au centre ville en juin 2019 ?

On nous dit également que le maintien de la chirurgie conventionnelle à l'hôpital Pasteur serait difficile en raison d'un manque de chirurgiens intéressés par les postes vacants. C'est effectivement un problème dans de nombreux hôpitaux publics. Mais selon le témoignage de plusieurs chirurgiens en place, au moins 6 candidats se sont présentés ces dernières années. Leur candidature n'aurait pas été retenue certains n'aurait même pas été reçus par la direction de l'hôpital (sur possible injonction de l'ARS).

Le groupe C2S récent acquéreur de la Polyclinique privée du Parc entend développer l'activité chirurgicale (ambulatoire et conventionnelle) au sein de cet établissement privé. Cela montre qu'il y a bien, sur ce territoire, un besoin d'offre de soins. Mais pour nous la chirurgie conventionnelle doit se trouver prioritairement à l'hôpital public, accessible à toutes et à tous, sans dépassement d'honoraires.

Nous nous réjouissons de la venue de 2 nouveaux médecins à l'hôpital Pasteur dans le service de Cardiologie, même s'il partagent leur temps de travail entre Dole et Besançon.

La maternité à Dole se porte bien selon un témoignage publié le 25/12/2019 dans Le Progrès, mais c'est sans préciser que l'arrêt de la chirurgie conventionnelle présente une menace réelle pour le maintien de la maternité à Dole et également pour les urgences, comme nous le montrent les exemples St Claude, Champagnole et les scénarios dans d'autres régions en France.

La situation au **Centre Hospitalier Spécialisé du Jura à Dole St Ylie** devient de plus en plus difficile.

En raison de la baisse de la Dotation Annuelle de Financement (DAF) on constate année après année une diminution du personnel soignant - dans le secteur para-médical les départs en retraite sont de moins en moins remplacés.

## **AG Comité de Défense des Hôpitaux Publics de Dole**

### **Rapport moral le 24/02/2020**

On note également des difficultés de recrutement de médecins - de nombreux postes de psychiatres ne sont pas pourvus.

L'ARS a proposé l'ouverture d'une trentaine de lits d'hospitalisation psychiatrique dans les locaux de l'Hôpital Public de LONS LE SAUNIER. Ces lits seront gérés par la clinique privée VAL DRACY en Saône et Loire qui doit signer une convention avec le CHS du Jura.

Il faut noter que depuis toujours, la psychiatrie dans le Jura relevait exclusivement du service public de santé.

## AG Comité de Défense des Hôpitaux Publics de Dole

### Rapport moral le 24/02/2020

Nous constatons une volonté des gouvernements successifs depuis au moins 10 ans de privatiser la santé en France et de remplacer le système de sécurité sociale basé sur la solidarité par un modèle néolibéral, rentable et générateur de profit.. Des dépassements d'honoraires (environ 200 € pour une anesthésie et de 250 € à 2500 € pour une intervention chirurgicale) sont rarement pris en compte par les mutuelles et sont en train de créer une médecine à deux vitesses. Une enquête a mis en lumière que 28 % de patients, dans le Jura renonçaient à se soigner, le plus souvent par manque de moyens ;

C'est un système que nous ne pouvons pas accepter – il favorise les plus riches et pénalise les citoyens aux moyens limités. Ceux qui ont le pouvoir nous disent que ce qui était possible juste après la deuxième guerre mondiale ne peut plus être financé aujourd'hui ,, par une société bien plus riche qu'en 1947 ?

Les personnes présentes à la projection du film de Gilles Perret « La Sociale » le 4 Novembre à Goux ont pu prendre connaissance de cette aventure exceptionnelle qu'est la Sécurité Sociale en France. Cette aventure, socle de notre système de santé publique, repose sur ce principe que nous devons garder toujours à l'esprit : ***On cotise selon ses moyens, on reçoit selon ses besoins.***

Comme vous pouvez le constater, le travail de notre Comité de Défense des Hôpitaux Publics de Dole a provoqué un débat public sur la situation de la santé publique à Dole avec de nombreux articles dans la presse.

## AG Comité de Défense des Hôpitaux Publics de Dole

### Rapport moral le 24/02/2020

#### Quelles étaient nos actions en 2019 ?

- Le 20 Mars 2019, Création du Comité lors d'une AG constitutive réunissant environ 160 personnes
- Participation aux rencontres de la Coordination Nationale les 22 et 23 Mars 2019 à Saint Vallier
- Manifestation devant l'ARS de Dijon le 5 Avril 2019
- Présentation de notre animation théâtrale « hôpital en jeu » sur la place du 8 Mai à Dole le 25 Mai, avec diffusion au 19/20 de FR3 le même jour. A cette occasion, lancement de l'action « *Feuilles de soins* » permettant aux habitants du bassin dolois de donner leur avis sur l'état du système de santé public à Dole et de préciser leurs besoins
- Stand et action « feuilles de soin » à Dole Place du 8 Mai en juin, et au marché bio pendant l'été
- Première conférence de presse le 20/09/2019 pour une analyse de la loi de santé 2022 et pour exprimer nos inquiétudes concernant cette loi « Buzin » et les éventuelles conséquences pour l'hôpital Pasteur.
- Notre soutien aux personnels des hôpitaux Pasteur et St Ylie, par ex. le 14/11/2019 à St Ylie.
- Projection du film « La Sociale » le 4 Novembre à Goux, suivi d'un débat sur la Sécurité Sociale (environ 70 personnes).
- Participation à différents débats publics et manifestations (ex. réunion publique de la mutualité française)
- Participation à la projection du film « *L'interne de garde* » de Véronique Saclier à Jouhe, suivi d'un débat, soirée organisée par les médiathèques du bassin dolois.
- Rencontre avec le nouveau directeur de l'hôpital Pasteur, M. Chaffange, le 28 Octobre 2019. Il précise que pour lui, aucune menace n'existe pour l'hôpital qui a fait tous les efforts nécessaires sous l'ancien directeur (suppression services, personnel et lits). Il disait qu'au maximum 12 postes risquaient d'être supprimés dans les 4 années à venir.
- 2<sup>ème</sup> Conférence de presse le 9/12/2019 pour dénoncer le projet de fermeture de la chirurgie conventionnelle à l'hôpital Pasteur de Dole.

L'ensemble de ces engagements a contribué à faire connaître aux habitants les évolutions négatives en cours à l'Hôpital. Les responsables de l'ARS, de l'Hôpital, les élus doivent savoir que nous défendrons notre Hôpital et demanderons des explications.

En 2020, nous continuerons notre travail de lanceurs d'alerte et nous proposerons des alternatives aux politiques de destruction de la santé publique à Dole.

## **AG Comité de Défense des Hôpitaux Publics de Dole**

### **Rapport moral le 24/02/2020**

La création d'un site internet à l'adresse <http://www.defense-hopitaux-dole.fr> va permettre de mieux communiquer avec nos adhérents et les citoyens intéressés par l'avenir de la santé public à Dole.